Accusé de réception en préfecture
017-261700108-20231222-20231226-483-DE
Date de télétransmission : 27/12/2023
Date de réception préfecture : 27/12/2023

Publié le : 28/12/2023

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA ROCHELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 2023

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI – Madame Anne-Marie BAUDON – Madame Catherine MARCY – Monsieur Jean-Bernard HARENG – Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT – Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Anne de CHALENDAR - Madame Aya KOFFI - Monsieur El Abbès SEBBAR.

Etaient excusé(es) : Madame Jasmine COOCHE (pouvoir à M. HARENG) - Monsieur Jean-Claude COSSET (pouvoir à Mme KOFFI). Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI) - Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme BAUDON) - Monsieur Eric PASQUIER (pouvoir à M. JULHES) - Madame Delphine CHARIER.

Secrétaire de séance : **Monsieur Jean-Bernard HARENG.**

Dates de convocation……	18 décembre 2023
Nombre de membres en exercice……	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration……..	16
Nombre de votants……	16
Pour……	16
Contre ……..……	0
Abstention……..	0

N°20: CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SSIAD – DECISION MODIFICATIVE N° 4

Le Conseil d'Administration sur propositions du Président,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :
- Une subvention exceptionnelle versée par la Ville de La Rochelle permet de couvrir des dépenses supplémentaires (infirmières libérales, frais de déplacement) et de personnel (augmentation du point d'indice, prime pouvoir d'achat…) sur le budget annexe SSIAD par l'intermédiaire de la subvention d'équilibre versée par le budget principal.
- L'inscription de crédits supplémentaires est nécessaire pour la refacturation de dépenses de personnel pour un montant de 25 537,36 € en dépenses.

BUDGET SSIAD

I/F	Chap.	Fct	Article	R/O	Libellé	Fonctionnement		Investissement	
						Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
F	011		6066,0	Réel	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	500,00			
F	011		61118.1	Réel	INFIRMIERES LIBERALES	15 000,00			
F	011		6251	Réel	FRAIS DE DEPLACEMENT	3 000,00			
F	012		64111	Réel	REMUNERATION PRINCIPALE	65 000,00			
F	012		64151.2	Réel	REFACTURATION PERSONNEL	25 537,36			
F	012		6488.0	Réel	ACHATS CHEQUES DEJEUNERS	4 590,00			
F	018		747.0	Réel	SUBVENTION D'EXPLOITATION		113 627,36		
	TOTAL					**113 627,36**	**113 627,36**		

CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Président,

Jean-François FOUNTAINE